

MP 2024.1 : Séjour linguistique et culturel à
SANTANDER 2025

- * Marché à procédure adaptée, en application de l'article L2120-1 du Code des Marchés Publics
- * Publication : site AJI (<http://aji-France.fr>)
- * Pouvoir adjudicateur : Marie Hélène DROUCHE, principale
- * Suivi de l'exécution du marché : M. BOUCHIER Raphaël, Gestionnaire
- * Comptable assignataire des paiements : Mme EL-HBARI, Lycée Albert Londres CUSSET
- * Professeur responsable du projet : Mme MADERA professeur espagnol

1) Objet

Le marché a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le titulaire s'engage, dans les conditions financières convenues, à assurer les prestations suivantes dans le cadre d'un voyage scolaire en Espagne :

Elèves concernés : élèves de 3^{ème} Collège

2 devis à fournir : 56 élèves et 5 accompagnateurs
60 élèves et 5 accompagnateurs

Dates envisagées : Du 06 au 11 avril 2025

Modalités :

- Transport : en autocar Grand Tourisme
- Hébergement : en familles (accompagnateurs inclus)
- Réservations des sites et musées pour l'ensemble du séjour
- Repas en familles les soirs et pique-nique fourni par les familles hôtessees durant le séjour les midis
- Organisation et animation d'une réunion d'information à l'attention des familles par l'organisme au sein du collège
- Assurance : obligatoire et complète pour tout le groupe, incluant, outre les modalités classiques, une prise en charge d'annulation suite à la situation sanitaire en France et/ou dans le pays d'accueil

2) Validité du marché

Le présent marché ne deviendra définitif et ne pourra recevoir exécution qu'après notification au fournisseur retenu.

3) Programme : visites envisagées

6 avril 2025 : départ de Saint Yorre devant le Collège fin de journée (trajet de nuit)

A prévoir et chiffrer **intégralement** (pas d'achat de ticket sur place)

- Jour 2 : Visite guidée de la ville San Sébastian
- Jour 3 Visite guidée de la ville Santander
- Visite guidée en espagnol du musée maritime et promenade en bateau dans la baie de Santander
- Jour 4 : Excursion à Santillana Del Mar (visite guidée du musée et de la grotte d'Altamira)
- Visite libre du village médiéval et des maisons bourgeoises puis visite guidée de la Collégiale avec son cloître
- Excursion à Comillas pour une visite guidée en espagnol du Capricho de Gaudi
- Jour 5 : atelier cuisine Tapas (matin), puis départ de Santander, arrêt à Bilbao : visite libre à pied de la ville avec ses ruelles pavées, ses cantons, ses places et ses coins de charme, découverte de l'extérieur du musée Guggenheim
- Départ en soirée pour trajet de nuit

11 avril 2025 : retour à Saint Yorre devant le Collège

Autres propositions de visite en sus possibles en option avec contenu et coût détaillés.

Les familles hôtesse doivent accompagner et récupérer les élèves aux différents points de rassemblements (chaque jours)

4) Conditions d'exécution

Le titulaire respectera les conditions règlementaires de sécurité de transport. Il devra obligatoirement compléter et retourner l'imprimé que lui transmettra le Collège Victor Hugo de Saint Yorre afin d'attester qu'il remplit ces obligations en la matière.

Le titulaire aura à sa charge :

- * Le transport en autocar Grand Tourisme avec sanitaires aller/retour depuis le point de départ et de retour au Collège VICTOR Hugo de Saint Yorre ainsi que les frais de péages et de stationnement ;
- * L'hébergement (3 nuits en famille), pension complète
- * Tous les repas du dîner du 2^{ème} jour au dîner du dernier jour ;
- * Un mini-guide touristique ;
- * Un cahier pédagogique ;
- * La messagerie vocale durant le séjour ;
- * **L'assurance annulation-bagages-interruption de séjour (dont pour risque attentat et situation sanitaire) ;**
- * **Le forfait visites incluant l'ensemble des visites du programme ainsi que les guides demandés.**

5) Paiement

Le Collège Victor Hugo effectuera son règlement *en deux temps* :

- *Un acompte* pouvant aller jusqu'à 70 % du montant total versé avant le départ, par virement administratif dans un délai de 30 jours à réception de la facture du fournisseur retenu ;
- *Le solde* du voyage sera versé après service fait, dans les mêmes conditions.

6) Contenu et dépôt des offres

Le candidat doit présenter une offre conforme au programme prévisionnel.

Elle comportera le prix net et les prestations incluses dans ce prix, ainsi que les éventuels suppléments.

Le coût de la prestation comprend la participation des élèves et des accompagnateurs sans distinction.

Le versement par l'organisateur d'une somme en espèces pour les dépenses sur place ne sera pas accepté. Cette somme devra impérativement être déduite du montant total de l'offre pour que celle-ci soit retenue. Ne pas prévoir de cartes bancaires pour règlement de dépenses sur place.

Le candidat précisera les conditions notamment financières d'une éventuelle annulation (coût assurance).

Cette offre peut être transmise :

- sur le site de l'AJI

Procédure dématérialisée.

Remise des offres le lundi 8 avril 2024 jusqu'à 12 heures.

7) Critères d'attribution

Afin de déterminer l'offre la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères suivants :

Prix : 50 %

Qualité de prestation : 50 %

L'offre la mieux classée sera retenue.

8) Demandes de renseignements

Pour tous renseignements complémentaires :

M. BOUCHIER Raphaël (Adjoint Gestionnaire)

Tél. : 04 70 59 29 19

Mail. : int.0031010g@ac-clermont.fr

